

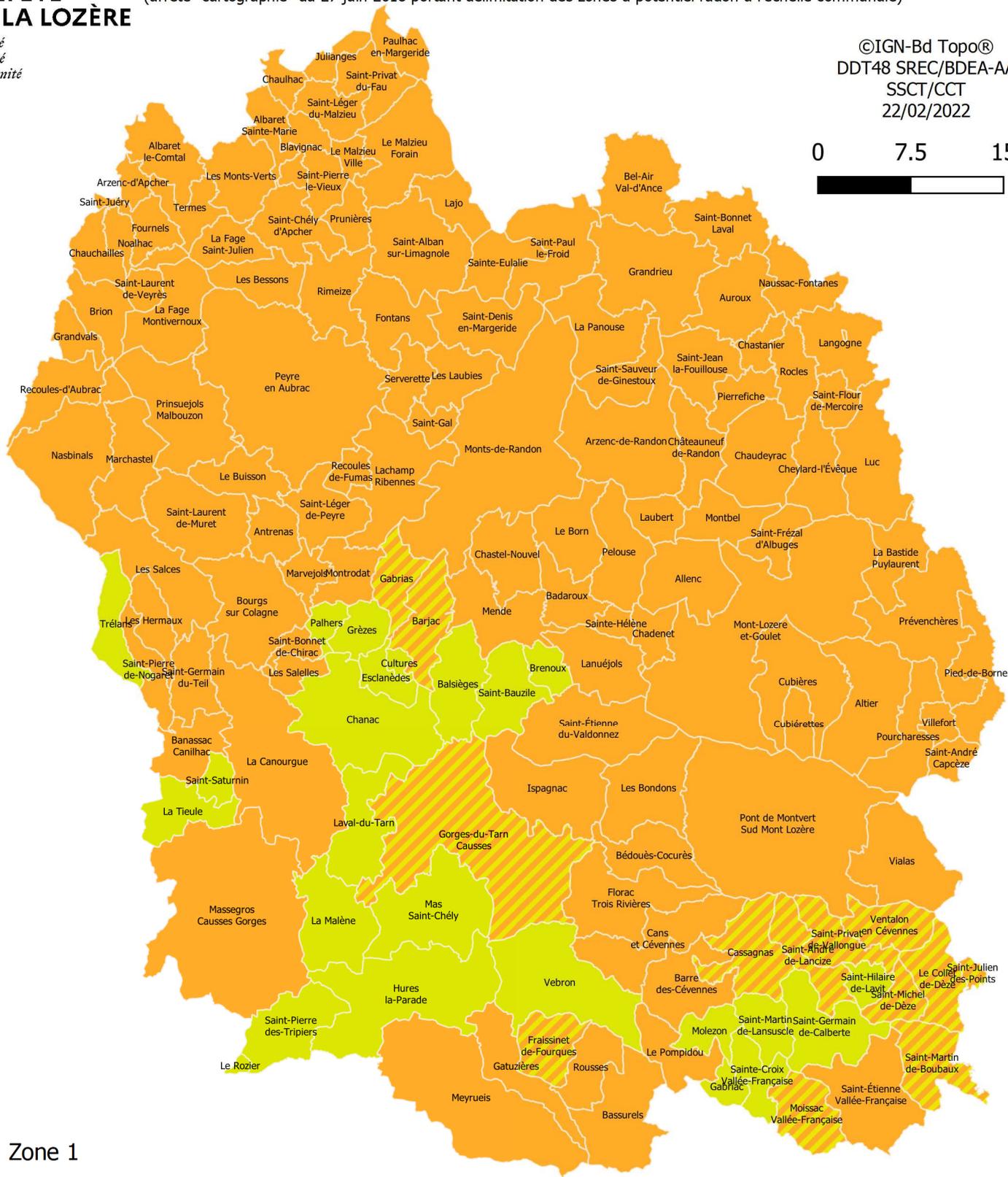


Zones à potentiel radon en Lozère

(arrêté "cartographie" du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon à l'échelle communale)

©IGN-Bd Topo®
DDT48 SREC/BDEA-AA
SSCT/CCT
22/02/2022

0 7.5 15 km



Zone 1

faible - communes localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles.

Zone 2

faible/facteurs géologiques - communes localisées sur des formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments.

Zone 3

significatifs - communes qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.